

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE BARBAZAN DEBAT
SEANCE N° 2018.02 DU 15 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit, le quinze mars à dix-huit heures cinq minutes, le Conseil Municipal de la commune de BARBAZAN-DEBAT, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PEDEBOY Jean-Christian, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : M. PEDEBOY Jean-Christian, Mme RIVALETTO Claudine, M. BEZ Bernard, M. LOUPRET Yves, Mme RODRIGUEZ Rose-Marie, M. DELMAS Claude, Mme POUYENNE-VIGNAU Régine, M. IBORRA François, Mme MAUVEZIN Françoise, M. LAGARDELLE Gilles, Mme PALOMINO Hélène, M. MANSE Jean-Luc, Mme OLALLA Anne-Marie, M. CHAMPAGNE Sylvain, Mme SANSOULET Monique, M. SCHAEFFER Fabrice, M. LARROUY Michel, Mme DARRE Michèle, M. MATUT Pascal, Mme SCHNEIDER Christianne.

PROCURATIONS : Mme FERNANDEZ Consuelo à Mme PALOMINO Hélène, M. MAZET Serge à M. BEZ Bernard, M. SONNEVILLE Didier à M. MATUT Pascal.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. LOUPRET Yves, élu à l'unanimité.

Compte-rendu de la séance du 27 février 2018 :

M. MATUT : « M. SONNEVILLE a fait certaines demandes concernant le compte-rendu. »

M. LE MAIRE : « Nous ne pouvons pas reporter tous les propos : cela prendrait trop de temps. De plus, les remarques ne faisaient pas partie de l'ordre du jour. Nous pouvons éventuellement rajouter un compte-rendu in extenso en faisant sous-traiter la rédaction. »

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

CREATION DE DEUX EMPLOIS PERMANENTS D'ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS COMPLET

Mme RIVALETTO présente la délibération. Il s'agit de deux contrats aidés qui sont pérennisés.

Vote à l'unanimité.

BUDGET GENERAL - PRESENTATION

M. LE MAIRE :

« Le budget présenté est conforme aux orientations et au DOB : pas d'augmentation des impôts ni de l'annuité de la dette. Nous devons investir pour le Pôle Santé qui aura un coût autour de 1.2 M€.

Je vous informe que comme annoncé lors du dernier DOB, nous accueillerons M. PIN, chirurgien-dentiste, avec sa collaboratrice dans le Pôle Santé.

Le montant total de l'annuité de remboursement n'évoluera pas beaucoup par rapport à 2017, malgré l'emprunt pour la maison médicale. Tout cela sans compter avec les subventions et la vente de la maison Escale qui devraient atténuer l'investissement de l'ordre de 400 000 €. De plus sont prévues des entrées de loyers de l'ordre de 30 000 € par an.

Aussi, nous devrions pouvoir dégager des marges pour effectuer des travaux de voirie supplémentaires.

A partir de 2019, les annuités de l'ordre de 270 K€ ne diminueront pas pendant deux ans. Il faudra donc faire une pause dans les investissements pendant ces deux ans, sauf cas de force majeure. »

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

M. DELMAS présente le Compte Administratif. Celui-ci dégage un excédent de 154 936.75 €.

Vote à l'unanimité.

COMPTE DE GESTION 2017 DU RECEVEUR

Vote à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017

Vote à l'unanimité.

FISCALITE DIRECTE LOCALE 2018

M. DELMAS présente la délibération.

Vote à l'unanimité.

CONTRIBUTION AU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Vote à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET GENERAL 2018

La ligne fournitures/entretien a été scindée en deux : fournitures entretien et petit équipement.

Vote à l'unanimité.

BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION 2017 DU RECEVEUR

Vote à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Vote à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017

Vote à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET ANNEXE 2018

Vote à l'unanimité.

AUTRES DELIBERATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION CABINET MEDICAL ET PARAMEDICAL

Vote à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION « ACCESSIBILITE 2018-2019»

Vote à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION « RELAIS INFORMATION SERVICES » A PIETAT

Vote à l'unanimité.

TARIFS COMMUNAUX

M. DELMAS présente les nouveaux tarifs.

Vote à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

M. LE MAIRE : « Comment souhaitez-vous procéder pour les comptes-rendus. Il faut passer par une société extérieure. »
Mme RIVALETTO propose de demander à la personne qu'il faudra recruter en tant qu'agent administratif de faire un compte-rendu exhaustif.

M. LE MAIRE : « Nous pouvons essayer comme cela. »

M. LE MAIRE : « Concernant la maison médicale, nous attendons que l'architecte qui a travaillé avec les professionnels concernés nous communique la dernière version, puis nous organiserons une réunion pour vous présenter le projet. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H45.

« Signatures » des Conseillers présents ou « Procurations à »

PÉDEBOY Jean-Christian		MANSE Jean-Luc	
RIVALETTO Claudine		OLALLA Anne-Marie	
BEZ Bernard		CHAMPAGNE Sylvain	
FERNANDEZ Consuelo	PALOMINO Hélène	SANSOULET Monique	
LOUPRET Yves		MAZET Serge	BEZ Bernard
RODRIGUEZ Rose-Marie		SCHAEFFER Fabrice	
DELMAS Claude		LARROUY Michel	
POUYENNE-VIGNAU Régine		DARRÉ Michèle	
IBORRA François		MATUT Pascal	
MAUVEZIN Françoise		SONNEVILLE Didier	MATUT Pascal
LAGARDELLE Gilles		SCHNEIDER Christianne	
PALOMINO Hélène			